

Le Rendez-vous

Une ruralité,
un milieu de vie

Février 2023

Bulletin d'information



Calendrier 2023

Février

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|-----------|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | <u>13</u> | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | | | | |

Mars

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|-----------|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | <u>13</u> | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

POUR LES RÉSIDENCES

Le **VENDREDI**, aux deux semaines, collecte des bacs de déchets et de recyclage

POUR LES COMMERCES

- Tous les **MERCREDIS**, collecte conteneur de déchets
- Aux 2 semaines, les **MERCREDIS**, collecte conteneur de recyclage

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

(les dates soulignées dans le calendrier)

Le rendez-vous – Février 2023

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 16 janvier 2023,

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville à conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne. Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, conseiller poste #1, Pierre Côté, conseiller poste #2, Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3, Éric Allard, conseiller poste #4, Maureen Landry, conseillère poste #5, Karina Poudrier, conseillère poste #6. Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière, ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les comptes à payer en date du 16 janvier 2023, et effectués durant le mois :

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 122 306.92 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La parole est donnée aux gens présents dans la salle. Les questions portent principalement sur les sujets suivants : développement de la fibre optique (internet),

ADMINISTRATION

RÈGLEMENTS

ADOPTION RÈGLEMENT 476-2022 - TAXATION 2023;

RÈGLEMENT NUMÉRO 476-2022 FIXANT LES TAUX DE TAXES DE L'EXERCICE 2023 ;

Considérant l'avis de motion donné par Pierre Côté pour l'adoption du règlement #476-2022 afin de déterminer les taux pour 1^lannée 2023.

Considérant que le maire a présenté le règlement et explique son contenu globalement ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le règlement de taxation 476-2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

Le règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 477-2023 FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DÉPENSES ENCOURUES PAR LES ÉLUS ET LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Karina Poudrier, conseillère, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 477-2023 concernant les frais de déplacement et dépenses encourues par les élus et les employés* pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), une copie du projet de *Règlement numéro 477-2023 concernant les frais de déplacement et dépenses encourues par les élus et les employés* pour adoption est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 478-2023 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ ;

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Maureen Landry, conseillère, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 478-2023 concernant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), une copie du projet de *Règlement numéro 478-2023 concernant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité* est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

ADOPTION, CONDITIONS SALARIALES ;

Considérant les conditions salariales négociées avec les employés pour l'année 2023 et les années subséquentes, énumérées à l'annexe A.

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry/, appuyé par Pierre Côté et résolu que les membres du conseil acceptent les conditions à l'annexe A rétroactivement au 1^{er} janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

TRANSPORT ADAPTÉ, 2023:

Considérant que la Municipalité a été saisie de 3 demandes de transport adapté pour 3 personnes qui résident sur son territoire ;

Considérant que cette demande porte sur environ 500 déplacements pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Considérant l'obligation pour la Municipalité de fournir du transport à ces personnes en vertu de l'article 48.39 de la Loi sur les transports et que depuis 2007 la municipalité adhère au programme de subvention directe à l'utilisateur pour le transport adapté.

Considérant que la Municipalité désire offrir un service de transport adapté dans le cadre du volet souple des modalités d'application du programme d'aide au transport adapté et ce, effectif au 1^{er} janvier 2023.

Considérant que le volet souple dudit Programme permet au ministère du Transport du Québec de reconnaître admissible à la subvention un maximum de 15 \$ par déplacement.

Considérant que la Municipalité doit s'engager à verser une subvention représentant 20 % du coût du service, directement à la personne admissible au service ou à son représentant, soit un montant maximum de 319\$ pour l'année 2023 à l'égard de la demande présentée dans le formulaire V-3474 du ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

En conséquence, sur proposition de Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que le mode d'organisation retenu est la subvention directe à l'utilisateur.

D'autoriser la directrice générale, Valérie Aubin à faire les demandes et démarches nécessaires auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

D'autoriser un montant de 3\$ par déplacement pour un maximum de 84 déplacements par usager pour un montant maximum de 319\$ par usager par année. De demander une subvention au ministère des Transports de 19\$ / déplacement pour un montant total de 2785\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ:

Considérant que plusieurs avis ont été envoyés, dont un dernier avant procédure de vente pour taxes en novembre 2022 ;

Considérant la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles vendus pour défaut de paiement de taxes exige que le conseil municipal adopte une résolution autorisant la vente par la MRC Drummond :

Considérant que les propriétaires touchés par cette procédure, à l'annexe B

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Pierre Côté et résolu d'autoriser la directrice générale à envoyer la liste des propriétés en défaut de paiement de taxes à la MRC Drummond au plus tard le 20 mars 2022. De nommer le maire ou la directrice à renchérir à la vente des propriétés en défaut de paiement de taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ADMQ ADHÉSION 2023:

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser un montant de 945\$ plus taxes pour le renouvellement de l'adhésion 2023 à l'association des directeurs municipaux et à l'assurance professionnelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

MÉNAGE, LOCATION SALLE:

Considérant que lorsque la salle est louée le weekend, lors de congé, lorsque le ménage doit être fait avant la location suivante ou que le ménage régulier soit fait;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accorder un montant de 75\$ à l'employé qui vient faire le ménage lors de location de la salle du conseil. Que ce montant est rétroactif à décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ACHAT DE CLASSEURS LATÉRAUX SUR RAILS :

Considérant que la politique de gestion contractuelle adoptée par la municipalité permet de conclure des contrats de gré à gré;

Considérant que dans la réorganisation des espaces de l'hôtel de ville, l'achat de système de rangement mobile augmentera l'espace de rangement des dossiers et est adapté ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'achat du système Smart Space et les étagères SmartShelf de Montel afin de remplacer les classeurs actuels au coût 23 760\$, taxes, transport et installation incluent chez Les classements Luc Beaudoin, pris à même le budget rénovation hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

Le rendez-vous – Février 2023

REFINANCEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT 396-2012 – 138700\$:

Considérant que conformément à l'article 1065 du code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

Considérant que les soumissions son déposées via le service d'adjudication et de publication des résultats des titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

Considérant l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu que conformément à l'article 1066 du code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

VOIRIE ET URBANISME

LOCATION GARAGE MUNICIPAL:

Considérant que la moitié du garage municipal est louée à Excavation Jocelyn Vincent depuis plusieurs années au coût de 650.00\$ / mois;

Considérant que le loyer a été augmenté l'année passée de 5% et est passé à 682.50\$

Considérant que le taux légal pour l'augmentation des loyers pour 2023 est de 2.5% ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par François Lupien et résolu d'augmenter le loyer de 2.5% à compter du 1^{er} mai 2023. Le propane est toujours à la charge du locataire. De plus 50% des frais pour internet afin de desservir les caméras sont facturés mensuellement au locataire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

RÉSOLUTION MTQ ANNUELLE :

Considérant que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2023 peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires,

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par François Lupien et résolu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2023,

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;

Que la municipalité nomme monsieur Gaby Tessier, l'inspecteur municipal, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour lesdits travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

CHEMIN QUATRE-SAISONS – 10^E RANG WENDOVER :

Considérant la position du MTQ de ne pas reconstruire le viaduc;

Considérant que le MTQ, afin que le chemin soit plus sécuritaire, à reconfigurer la courbe du chemin Quatre-Saisons menant au 10^e rang Wendover;

Considérant la demande reçue de renommer le 10^e rang de Wendover, par chemin Quatre-Saisons, jusqu'à la route 122;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de demander l'avis aux résidents du 10^e rang Wendover côté sud afin que le conseil puisse statuer ultérieurement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE – TRAVAUX PUBLICS :

Considérant que le conseil municipal désire rajeunir son camion de service ;

Considérant que le conseil municipal a porté au budget 2023 un montant de 70 000\$ pour l'achat d'un camion de service et pour ses équipements (coffres, lumières de signalisation, etc.) ;

Considérant les offres disponibles par les différents concessionnaires locaux ;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu de procéder à l'achat du camion de service Chevrolet 2022 Silverado WT 4x4 disponible chez Auger Automobile de Nicolet au montant de 50 865\$, plus taxes. Que la directrice est autorisée à signer les documents nécessaires à l'achat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

VARIA :

Aucun point ajouté au varia.

DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS :

Chaque membre du conseil fait un résumé des activités du mois selon leur comité respectif.

PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La parole est donnée aux gens présents dans la salle. Les questions portent principalement sur les sujets suivants : collecte des bacs brun, non-reconstruction du viaduc du 10^e rang Wendover, États financiers, réfection, hôtel de ville, travaux de réfection, chemin des serres et chemin Quatre-Saisons et son financement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h02.



Veillez prendre note, que nos bureaux seront en rénovation à partir du 13 mars jusqu'au 31 mai 2023. Pour tous services, vous devez prendre rendez-vous au 819-336-5374.

**** IMPORTANT ****

Afin de maintenir notre liste téléphonique pour le système de communication d'urgence, si vous avez des changements à votre numéro de téléphone, il est important de nous communiquer.



MOTS CACHÉS DE LA ST-VALENTIN

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | T | O | M | B | G | E | N | E | R | E | U | X | C |
| N | R | E | R | A | C | H | A | G | R | I | N | F | O |
| T | O | F | P | A | S | S | I | O | N | A | M | A | U |
| E | M | E | R | E | C | N | I | S | T | M | E | I | P |
| L | A | M | A | R | I | A | G | E | E | O | M | R | D |
| L | N | M | E | E | I | R | A | M | N | U | B | E | E |
| I | T | E | E | P | O | U | X | A | D | R | R | L | F |
| G | I | E | P | O | U | S | E | R | R | E | A | A | O |
| E | Q | O | U | R | E | U | X | I | E | U | S | C | U |
| N | U | F | I | A | N | C | E | E | S | S | S | O | D |
| T | E | E | C | N | A | M | O | R | S | E | E | U | R |
| F | I | A | N | C | A | I | L | L | E | S | R | R | E |

mots :

amoureuse
femme
passion
chagrin
flâncailles
romance
coup de foudre
flâncée
romantique
embrasser
généreux
se marier
épouser
intelligent
sincère
époux
mariage
tendresse
faire la cour
mariée

Indice du mot caché : attention, ça peut faire mal !

il

du 27 février
au 3 mars 2023

Camp de jour relâche NDBC

125 \$ / enfant
Inscription,
service de garde
et sortie inclus

541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819-336-2744 poste 206
infoccbc@cgocable.ca



27 février

Jeux de société et
bibliothèque

28 février

Initiation à la boxe par
Team Bergeron 

1 mars

Sortie à Bfly Brossard

Bfly

bfly.ca

2 mars

Sports



3 mars



Atelier culinaire et film pop corn

Location gratuite de raquettes
à neige pour enfant

En échange d'une pièce d'identité,
nous vous prêtons les raquettes.

Disponible au chalet des
patineurs

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR AU CAMP DE JOUR

Tu aimes le travail
d'équipe et tu es
dynamique.

Tu veux développer ta
créativité et ton
imagination.

Ce travail est pour toi!

Du 26 juin au 25 août 2023

541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819-336-2744 poste 206



Description de tâches :

S'assurer de l'encadrement et de la sécurité des enfants.

Animer et participer aux différentes activités



VIENS TRAVAILLER
AVEC UNE ÉQUIPE
INCROYABLE



Envoie ton cv au courriel
suivant, avant le **16 février** :
ture2505@usherbrooke.ca



Horaire de la patinoire couverte

| Heure/Date | Vendredi 27 janvier | Samedi 28 janvier | Dimanche 29 janvier | Lundi 30 janvier | Mardi 31 janvier | Mercredi 1er février | Jeudi 2 février | Vendredi 3 février |
|-------------|------------------------|----------------------|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 10 h à 11 h | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Chalet ouvert SANS Surveillance | Chalet ouvert SANS Surveillance | Chalet ouvert SANS Surveillance | Chalet ouvert SANS Surveillance | Chalet ouvert SANS Surveillance |
| 11 h à 12 h | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | | | | | |
| 12 h à 13 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | | | | | |
| 13 h à 14 h | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | | | | | |
| 14 h à 15 h | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | | | | | |
| 15 h à 16 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre |
| 16 h à 17 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre |
| 17 h à 18 h | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre |
| 18 h à 19 h | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre | Patinage libre |
| 19 h à 20 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre |
| 20 h à 21 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre |
| 21 h à 22 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre |

IMPORTANT

**** Il se peut que nous fermions la patinoire **sans préavis**, si nous considérons que la patinoire n'est pas sécuritaire pour le patinage. ****

Selon les besoins, nous pouvons effectuer l'entretien de la patinoire, et ce, à tout moment.

Merci de bien vouloir collaborer au bon fonctionnement de la patinoire!

541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819-336-2744 poste 209



Centre récréatif
Léo-Paul Therrien

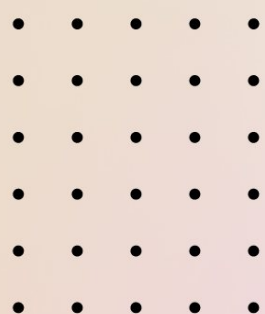
Le rendez-vous – Février 2023

INFOCCBC@CGOCABLE.CA
819-336-2744 POSTE 206
541 RUE DUCHARME
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL



RECHERCHE

La perle rare en loisir



COORDONNATEUR(TRICE)
SPORTIF(VE)

SCOLARITE : TECHNIQUE DE GESTION ET
INTERVENTION EN LOISIRS

Tâches : s'occuper de la programmation sportive
Travail de bureau et terrain

Horaire de travail : du lundi au vendredi de 13 h à 21 h
Et les fins de semaine lors d'événement.

POSTULER AVANT LE 10 FÉVRIER 2023



Centre récréatif Leo-Paul Therrien



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR(TRICE) À LA MOBILITÉ DURABLE

Poste temps plein (35 heures par semaine), entrée en fonction en mars 2023.
Échelle salariale : 57 846\$ - 70 544\$ (classe 4) et nombreux avantages sociaux offerts.

Située au sud-ouest de la région Centre-du-Québec, la MRC de Drummond compte 18 municipalités locales dans lesquelles habitent près de 110 000 personnes. Les compétences et les mandats de la MRC sont variés : aménagement du territoire, gestion des matières résiduelles, gestion des cours d'eau, évaluation foncière, inspection, développement culturel, développement rural, sécurité publique et sécurité incendie.

NATURE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur du Service planification et développement, le (la) coordonnateur(trice) à la mobilité durable (CMD) coordonne l'ensemble des activités de planification, gestion et développement de l'offre de service de transport collectif et adapté organisée par la MRC. Le (la) CDM devra assumer les tâches nécessaires au déploiement, en août 2023, des nouveaux services de mobilité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Coordonner la gestion et l'exploitation du service de transport (collectif et adapté) ;
- Coordonner la gestion du service (plan de développement, cadre budgétaire, aide financière, etc.) ;
- Agir à titre d'expert conseil auprès de la Direction en matière de transport ;
- Administrer et animer le comité d'admission au transport adapté ;
- Assurer la compilation mensuelle des statistiques d'exploitation ;
- Assurer le service à la clientèle auprès des usagers ;
- Administrer le service informatique ainsi que la répartition optimale du service ;
- Assurer le leadership du service auprès des contribuables, des municipalités et des divers intervenants ;
- Assurer la gestion des contrats et des différents dossiers en matière de mobilité durable.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

- D.E.C. en logistique du transport ou tout autre diplôme dans un domaine connexe (gestion, administration, etc.) ;
- Détenir une expérience de cinq (5) ans dans le domaine.
- Toute combinaison de scolarité et d'expériences pertinentes pourra être considérée.

Vous êtes une candidature intéressante pour nous si votre personnalité comporte les éléments suivants :

- Vous êtes à l'aide dans des processus analytiques complexes comptant plusieurs variables ;
- Quoique l'innovation fait partie de votre mode de pensée, vous êtes davantage axé sur des processus établis et éprouvés ;
- Vous appréciez œuvrer dans un environnement bien organisé où les règles et les méthodes sont bien définies ;
- Vous qualifiez votre performance de prévisible et répétitive ;
- Votre préoccupation pour les parties prenantes (contribuables, municipalités et partenaires) est omniprésente ;
- Vous privilégiez les résultats en équipe ;
- Persévérer dans votre travail est une caractéristique de votre rendement au travail ;
- Vous êtes motivé par un rôle d'expert et de soutien dans une organisation ;
- Vous vous démarquez par vos compétences interpersonnelles et êtes habile à faciliter les consensus.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre candidature à l'attention de M. Yves Hamelin par courriel à yhamelin@sav3.ca, au plus tard le 10 février 2023 à 12h00.

Bien que nous tenions compte de toutes les candidatures reçues, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues. Nous nous réservons le droit de procéder à un processus de sélection. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre organisation.

Offre d'emploi

Adjoint(e) administratif(tive) - comptabilité



Poste temps plein (35 heures par semaine)

Entrée en fonction : début février 2023

Échelle salariale : 2022 46 950\$ à 57 250\$ (classe 2)

Nombreux avantages sociaux offerts

Située au sud-ouest de la région du Centre-du-Québec, la MRC de Drummond compte 18 municipalités locales dans lesquelles habitent près de 110 000 personnes. Les compétences et les mandats de la MRC sont variés : aménagement du territoire, gestion des matières résiduelles, gestion des cours d'eau, évaluation foncière, inspection, développement culturel, développement rural, sécurité publique et sécurité incendie.

Nature du poste

Dans le cadre de ses opérations administratives et comptables, la MRC requiert les services d'un(e) adjoint(e) administratif(tive) à son service des finances. Sous l'autorité de la directrice des finances, le (la) titulaire assure le service de la paie, le support à la comptabilité ainsi que les tâches administratives du service.

Principales responsabilités

- Assurer le service complet de la paie aux deux semaines incluant la vérification des feuilles de présence, la saisie de la paie et le traitement des différentes remises;
- Assurer le service des comptes à payer incluant l'émission des chèques et les dépôts directs ainsi que celui des comptes à recevoir (service inspection; achats);
- Supporter la directrice aux finances lors de l'accueil des nouveaux employés incluant l'information sur les assurances collectives, le fonds de pension, les feuilles de temps et le comité social;
- Assurer la gestion du fonds de pension de Desjardins;
- Soutenir l'équipe pour les différentes demandes du service des finances (formulaires PDF, correction et mise en page des documents, entrée de données, gestion des cellulaires, etc.);
- Collaborer avec la directrice des finances aux prévisions budgétaires et à la facturation associée.

Exigences et profil recherché

- DEP en secrétariat (volet comptabilité);
- Une expérience de deux (2) ans en milieu municipal ; un AEC en comptabilité pourra compenser une expérience moindre;
- Toute combinaison de scolarité et d'expériences pertinentes pourra être considérée;
Vous êtes une candidature intéressante pour nous si votre personnalité comporte les éléments suivants :
- Vous êtes à l'affût de l'information tout en recherchant la sécurité dans votre emploi;
- Vous souhaitez œuvrer dans un environnement bien organisé où les règles et les méthodes sont bien définies;
- Vous qualifiez votre performance de prévisible et répétitive;
- Maintenir un ordre spécifique et persévérer dans votre travail caractérisent votre rendement au travail;
- Vous aimez répondre aux attentes des clients internes et externes;
- Vous privilégiez fortement le recours à des méthodes éprouvées au détriment des nouvelles méthodes;
- Votre processus décisionnel est basé sur des approches réfléchies et documentées;
- Vous êtes motivé par un rôle de soutien dans une organisation;
- Vous vous démarquez par votre gestion du temps et des priorités jumelés à des qualités en planification et organisation;
- Le travail en équipe et l'esprit d'initiative sont des caractéristiques naturelles chez vous.

Ce poste vous intéresse?

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre candidature à l'attention de M. Yves Hamelin par courriel à , à l'adresse yhamelin@sav3.ca, au plus tard le 15 janvier 2023 à 16 h.

Bien que nous tenions compte de toutes les candidatures reçues, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues. Nous nous réservons le droit de procéder à un processus de sélection. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre organisation.



La force de l'égalité

Afeas locale Notre-Dame-Du-Bon-Conseil

Bonjour à vous toutes,

La période des Fêtes est terminée et c'est avec bonheur que nous reprenons le collier en revenant à notre programme 2022-2023.

Par ailleurs, c'est au cours de cette même période, que nous avons appris avec regret le décès de notre amie membre madame Micheline Matteau Pinard.

Micheline est décédée le 24 décembre 2022 à l'âge de 77 ans.

Au nom des membres Afeas, nous offrons nos plus sincères sympathies aux familles Matteau et Pinard.

PROCHAINE ACTIVITÉ FEMMES D'ICI

Ce lundi 20 février 2023 à 8h30

au restaurant Le Canadien

Les informations pertinentes à l'inscription de l'activité vous seront communiquées sous peu.

Au programme

- Nos connaissances sur les réalisations de l'Afeas seront évaluées.
- Des informations de l'Afeas régionale vous seront transmises concernant la Journée Internatinal des Femmes qui sera soulignée lors d'un Brunch le dimanche 12 mars 2023 à 10h à Salle du Canton à Warwick

Au plaisir de vous revoir!

Jacqueline Demers
Secrétaire Afeas 819 336-3478
Janvier 2023

Déjà le temps de penser économie d'impôt... REER ou CELI ?

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Placez de l'argent à l'abri de l'impôt pour votre retraite et vos projets à long terme.



Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Faites fructifier votre argent à l'abri de l'impôt tout en ayant à portée de main en cas de besoin.



Plusieurs façons de cotiser !

- Rencontrer votre conseiller à la caisse/en virtuel/par téléphone
- Visiter AccèsD pour effectuer votre cotisation en ligne - simple et rapide !



Quelle est la date limite pour cotiser à votre REER?

Pour l'année d'imposition 2022, la date limite de cotisation au REER est le **1^{er} mars 2023**. Si vous versez des cotisations après cette date, vous devez les inscrire dans votre déclaration de revenus de l'année suivante.

Source : www.desjardins.com



2023 - Conférences en présentiel

Surveillez nos publications dans les journaux municipaux/infolettre Mouvement Desjardins (que vous recevez par courriel), nous allons débiter de belles conférences sur divers sujets qui pourraient vous intéresser !

À suivre...

Formulaire de demande de partenariat

Commandites, dons et Fonds d'aide au développement du milieu



DEMANDE DE COMMANDITE ET DON À LA CAISSE

Voici un rappel pour soumettre le nouveau formulaire de demande de partenariat que vous trouvez sur le site Internet de la Caisse, dans la section Engagement :

<https://www.desjardins.com/votre-caisse/engagement-communauté/?transit=81510042>

La date limite pour retourner vos demandes de partenariat est le **31 janvier 2023**. Cependant, pour les projets structurants qui sont de plus grande envergure; nous les traiterons au fur et à mesure avec un délai de réponse pour l'analyse des demandes.

.....
Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey



Clinique de sang **Mercredi le 7 février** à la salle Fadoq de 13 :30 heures à 19 :30 heures.

Vous devez prendre rendez-vous à 1-800-343-7264... Donner du sang c'est redonner la vie. On vous attend.

Mercredi le 22 février , dîner partage à 11½ heures au coût de \$2.00.

Soupe, dessert, café vous sera servi, apportez votre sandwich ou salade si vous le désirez. Communiquez avec Pierrette Lamarche **819-336-5302 avant le 16 février.**

---N'oubliez nos activités gratuites :

Mardi; vie active, billard.

Mercredi : baseball poche, cartes, billard.

Au plaisir de vous voir.

Nicole Benoit

819-469-0164

Le rendez-vous – Février 2023



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS

URGENCE ET SÉCURITÉ

| | |
|--|--------------|
| Urgence | 9-1-1 |
| Hôpital Ste-Croix (Drummondville) | 819-478-6464 |
| Hôpital Hôtel-Dieu (Athabaska) | 819-357-2030 |
| SERVICES LOCAUX | |
| Municipalité Paroisse Bon-Conseil | 819-336-5374 |
| Bureau de poste | 819-336-2611 |
| Caisse populaire | 819-336-2600 |
| Centre communautaire | 819-336-3221 |
| Pavillon du Centre communautaire | 819-336-3854 |
| Centre de la petite enfance | 819-336-5452 |
| C.L.S.C | 819-474-2572 |
| Commission scolaire des Chênes | 819-478-6700 |
| Comité de l'Emploi et Développement Bon-Conseil | 819-336-3966 |
| École Notre-Dame-du-Bon-Conseil | 819-850-1622 |
| Service de garde Bon-Conseil | 819-850-1686 |
| Presbytère | 819-336-2163 |
| SPAD (société protectrice des animaux de Drummond) | 819-472-5700 |
| Vestiaire | 819-336-2113 |

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h à 18h00

Mercredi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Jeudi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Samedi : 9h00 à 11h30

819-336-2744, poste 205

biblio.bon.conseil@hotmail.com

site : biblibonconseil.ca

Facebook : Bibliothèque Bon-Conseil

Responsable : Judith Hébert

Assistante : Line Martel

HÔTEL DE VILLE

Municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

1428, route 122

Téléphone : 819.336.5374 / Télécopieur : 819.336.2389

Valérie Aubin, dma - directrice générale / secrétaire-trésorière

direction@paroissendbc.ca

Gaby Tessier, inspecteur

inspection@paroissendbc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 00 à 16 h 00

SÉANCE CONSEIL 2023

16 janvier (3^e lundi)

13 février (2^e lundi)

13 mars (2^e lundi)

17 avril (3^e lundi)

8 mai (2^e lundi)

12 juin (2^e lundi)

10 juillet (2^e lundi)

14 août (2^e lundi)

11 septembre (2^e lundi)

2 octobre (1^e lundi)

13 novembre (2^e lundi)

18 décembre (3^e lundi)